

# Gestionnaire de paie

**Vous voulez devenir le spécialiste des bulletins de paie ?  
IRFA Sud vous permet d'acquérir des connaissances et  
compétences grâce à la formation Gestionnaire de Paie.**

## PRÉREQUIS et ADMISSION

- Avoir un niveau BAC ou un diplôme/titre équivalent ou avoir une expérience professionnelle significative dans le secteur.
- Formation accessible aux demandeurs d'emploi et salariés.

Avant de pouvoir vous inscrire à cette formation, vous devez au préalable contacter notre organisme de formation par [téléphone](tel:) (<https://www.irfasud.fr/centres-de-formation/>) ou via le formulaire de demande de renseignements.

Nos équipes vous accompagneront pour définir votre besoin et le mode de financement de votre formation.

Si votre projet de formation est validé, vous pourrez intégrer la formation dans les deux mois.

**Ordinateur personnel et connexion Wifi nécessaires pour la formation 100% à distance.**

## OBJECTIFS

Valider le titre professionnel **Gestionnaire de paie** niveau BAC+2 et être capable à l'issue de la formation d'assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise et d'assurer la production de la paie et d'élaborer les données de synthèse.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

**Mix-learning** : cette modalité pédagogique conjugue formation en présentiel et à distance selon l'organisation de la certification préparée. L'avantage ? Des classes virtuelles avec une digitalisation au service de votre apprentissage et de la montée en compétence, un gain de temps et moins de frais de déplacement !

## PROGRAMME

La formation Gestionnaire de paie est composée de 2 blocs (CCP – Certificat de Compétences Professionnelles).

### **Bloc 1 : Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie**

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

### **Bloc 2 : Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle**

- Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie

[FICHE RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS  
PROFESSIONNELLES FRANCE COMPÉTENCE \(RNCP37948\).  
\(https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37948/\)](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37948/)



SECRETARIAT, COMPTABILITÉ ET  
GESTION

## Où se former

- Carcassonne
- Montpellier
- Nîmes
- Perpignan
- Formations à distance
- Albi
- Montauban
- Toulouse

## Validation visée

- Bloc de compétences
- Titre professionnel de niveau 5 (niveau BTS)

## Financement

- AIF
- AFPR
- Agefiph
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF
- CPF de transition
- Pro-A

## Durée

- 539 H + 210 H de stage
- Durée Indicative Individualisée selon les besoins
- Accessible en formation continue ou alternance
- 12 mois en contrat d'apprentissage / 18 mois en contrat de professionnalisation
- Possibilité de formation 100% à distance
- Entrées séquencées tous les deux mois

## MODALITÉS D'EXAMEN

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, ou à un ou plusieurs blocs de compétences le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel
- les résultats des évaluations passées en cours de formation
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle
- un entretien final avec le jury

*Un bloc de compétences n'a pas de durée de validité. Il est acquis à vie. Cependant, le certificateur peut faire évoluer sa certification quand les conditions d'exercice des activités changent ou évoluent.*

## EMPLOIS VISES PAR LA FORMATION GESTIONNAIRE DE PAIE

Le(la) gestionnaire de paie est le(la) technicien(ne) de la paie dans l'entreprise, il(elle) est précieux(se) pour assurer la veille en matière de Droit Social et l'émission des bulletins de paie chaque mois.

- Gestionnaire de paie
- Collaborateur(rice) paie
- Comptable spécialisé paie

## SUITES DE PARCOURS POSSIBLES

Suite à l'obtention du titre professionnel Gestionnaire de Paie niveau BAC +2, vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau licence dans le domaine de la paie ou des Ressources Humaines.

## RÉSULTATS OBTENUS

**TAUX DE RÉUSSITE A L'EXAMEN 2023 : 85 %**

**TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI 2023 : 70 %**

**TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRES 2023 : 75 %**

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

[Vous êtes salarié\(e\) ? \(https://www.irfasud.fr/vous-etes/salariee/\)](https://www.irfasud.fr/vous-etes/salariee/)

[Vous êtes demandeur d'emploi ? \(https://www.irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/\)](https://www.irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/)

### **Accessible aux personnes en situation de handicap**

[Accompagnement renforcé mis en place. \(https://www.irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/\)](https://www.irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/)

Maj 12/02/2024